



# COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 28 juillet 2017

Sous la Présidence du Maire, Vincent Colom ; secrétaire de séance, Christelle Cabanis

Nombre de conseillers: 19 ; présents : 12 ; absents : 7 ; votants : 19

Présents : Vincent Colom, Martine Piovesan, Bernard Azam, Christelle Cabanis, Claire Julien, Daniel Albert, Jocelyne Bonnet, Cédric Micoulaud, Stéphanie Emile-dit-Bigas, Fabienne Perrot, Jean-Louis Collet et Raymond Ortin.

Absents excusés : Christophe Castanet (pouvoir à C.Cabanis) ; Nathalie Blanc (pouvoir à J.Bonnet) ; Bernard Houles (pouvoir à D.Albert) ; Pierre Escouboué (pouvoir à B. Azam) ; Christian Bru (pouvoir à S.Emile-dit-Bigas) ; Sandrine Boutié (pouvoir à F.Perrot) ; Laura Foulquier (pouvoir à M.Piovesan).

Le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 7 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Nouveau plan de financement suite à la validation de l'APD du groupe scolaire
- Consultation des entreprises pour les travaux de voirie
- Demande de subvention au Département pour travaux de voirie
- Demande de subventions pour aménagement Mairie
- Demande de fonds de concours à la CACM pour travaux de voirie
- Engagement de la procédure de déclaration de projet
- Eclairage des terrains de sport et des courts de tennis
- Baisse du prix de vente des terrains du lotissement de La Durenque
- Modification de la composition du CCAS
- Informations et questions diverses

Les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie.

### **Nouveau plan de financement du groupe scolaire**

Suite à la validation de l'Avant-Projet Définitif (APD), un nouveau plan de financement des travaux du groupe scolaire est proposé au Conseil Municipal. Pour la réalisation de ce projet dont le montant total prévisionnel s'élève à **1 538 337 € HT**, la commune aurait un reste à charge de **307 667 €** en considérant les participations suivantes :

- du Département au titre du Fonds de Développement des Territoires (FDT) à hauteur de **538 417 €**
- de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de **538 417 €**
- de la Région au titre du Contrat Régional Unique (CRU) à hauteur de **47 803 €** et du FRI (Fonds Régional d'Investissement) à hauteur de **21 000 €**.
- de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet au titre du CRU à hauteur de **47 803 €**
- des Sénateurs au titre de la dotation parlementaire à hauteur de **7 000 €**

Vote à l'unanimité

### **Consultation des entreprises pour les travaux de voirie**

Pour les travaux de goudronnage à réaliser cette année, l'offre la mieux-disante retenue est celle d'**EUROVIA** pour un montant de 13 177 € HT.

Quant aux travaux de peinture routière, l'entreprise retenue est **2B SIGNALISATION** pour un montant de 6 960€ HT.

Vote à l'unanimité

### **Demande de subvention au Département pour travaux de voirie**

Dans le cadre du programme de soutien aux travaux de Voirie d'Intérêt Local mené par le Département, la commune sollicite une subvention au titre du FAVIL pour les travaux de sécurisation chemin du Pioch de Gaïx, dont le montant s'élève à 13 843 € HT.

Vote à l'unanimité



### **Demande de subventions pour aménagement de la mairie**

La réorganisation des services et du personnel au sein de la Mairie induit un réaménagement des locaux. Une occupation optimale du bâtiment passe par des travaux d'isolation du plafond et des murs des bureaux de l'étage, le changement de certaines menuiseries et l'installation d'un système de chauffage plus performant et

moins énergivore. Ce programme de réhabilitation est estimé à **18 231 € HT**. La Région, le Département et la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet accompagnent les communes dans le financement de travaux visant à améliorer les performances énergétiques de bâtiments communaux et sont donc sollicités par le Conseil Municipal selon le plan de financement suivant : **6 381 € du Département ; 6 381 € de la CACM ; 1 823 € de la Région pour un reste à charge de la commune de 3 646 €**.

Vote à l'unanimité

### **Demande de fonds de concours à la CACM pour travaux de voirie**

Le long du chemin du Pioch de Gaïx, la route apparaît fissurée en son milieu, l'eau qui s'y infiltre accélère la dégradation de l'enrobé bitumineux: un pontage permettra de combler cette anfractuosit  longitudinale. Sur cette m me route, sera conduite une op ration de **s curisation par le biais de signalisation renforc e et la cr ation d'un passage sur lev  au croisement du chemin de la bergerie pour inciter les automobilistes   ralentir**. Le montant total de ces travaux s' l ve   20 062,51 € HT. M. le Maire propose de solliciter aupr s de la CACM, le fonds de concours de soutien aux op rations de b timent et travaux publics des communes rurales, dont le taux d'intervention est fix    50% maximum des d penses  ligibles hors taxes dans la limite de 10 000 € par commune et par an.

Vote   l'unanimit 

### **Engagement de la proc dure de d claration de projet**

Le projet en question est un **hangar destin    abriter les parachutistes 8 me RPIMa** avant leur embarquement lors des manœuvres et des missions. Ce b timent serait construit sur une parcelle situ e sur le Causse et d tenue par la commune, qui doit engager une proc dure de d claration de projet dont le co t est enti rement pris en charge par l'Etat.

Vote   l'unanimit 

### **Eclairage des terrains de sport et des courts de tennis**

Les branchements  lectriques des terrains de foot sont v tustes et d fectueux et doivent  tre remis aux normes. Quant aux courts de tennis, d'apr s la F d ration Fran aise de Tennis, il appara t utile de basculer d'un  clairage en lumi re jaune   un  clairage en lumi re blanche. Le co t des travaux engag s fera l'objet d'une demande d'aide aupr s du D partement.

Vote   l'unanimit 



### **Baisse du prix de vente des terrains de La Durenque**

Au vu des prix des terrains constructibles pratiqu s dans un p rim tre proche de Lagarrigue, il para t raisonnable de revoir   la baisse le prix des 2 lots situ s rue Jacques Brel lotissement de la Durenque et de les afficher   la vente   **39 000 €** chacun.

Vote   l'unanimit 

### **Modification de la composition du CCAS**

Plac  sous la pr sidence du Maire Vincent Colom, le Centre Communal d'Action Sociale se compose d sormais de 5 membres  lus (Mesdames Cabanis, Piovesan, Bonnet, Perrot et Monsieur Albert) et de 5 membres nomm s (Mesdames Vergnaud, Navarrot, Bernard et Carri  et Monsieur Bort).

Vote   l'unanimit 

### **INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES**

- **Cong s annuels APC**

L'Agence Postale Communale sera ferm e du **lundi 7 ao t au vendredi 25 ao t** inclus.

- **Cambriolages : Op ration Tranquillit  Vacances**

Pour limiter le risque de cambriolage, pensez   signaler   la Brigade de Gendarmerie les dates d'absence de votre domicile en vous inscrivant gratuitement   l'« Op ration Tranquillit  Vacances ».

- **Biblioth que**

Les b n voles seront heureux de retrouver les lecteurs   la biblioth que municipale (dans la salle du presbyt re   c t  du bureau de l'ADMR) d s le **vendredi 5 septembre de 17h00   18h00**.